

# FICHE DE POSTE CONCOURS

Session 2017

Interne

Profil n° 40

Intitulé du poste : **Maître-Assistant des ENSA**  
Groupe de Disciplines : **Ville et Territoires (VT)**  
Discipline : **Géographie et paysage (GP)**

Catégorie statutaire : **A**  
Corps :  
**Maîtres-Assistants des ENSA (MAEA)**

Domaine(s) Fonctionnel(s) : **Enseignement supérieur – Recherche**

Emploi Type : Enseignant *praticien du supérieur* DCAO – RCH03A

## Adresse administrative et géographique de l'affectation :

École nationale supérieure d'architecture de : **BRETAGNE**

Adresse : **44, boulevard de Chézy - 35000 RENNES**

## Missions et activités principales

**Groupe de Disciplines : Ville et Territoires (VT)**

**Discipline : Géographie et Paysage (GP)**

L'ENSA Bretagne recrute un(e) enseignant(e) qui sera appelé(e) à exercer ses fonctions dans le cadre des enseignements du champ **Ville et Territoires**.

L'enseignant(e) recruté(e), qui pourrait être architecte- paysagiste, aura à assurer une charge d'enseignement de 320 heures annuelles (équivalent TD) en premier cycle Licence et en deuxième cycle Master comprenant cours magistraux, conduite et animation de travaux dirigés et de séminaires.

Dans le cadre du programme actuel dont la validité court jusqu'à la rentrée 2017, et dans l'attente de la prochaine accréditation de l'ENSA Bretagne à délivrer le DEEA et le DEA, cet enseignement se compose de la manière suivante :

L'enseignant(e) recruté(e) encadrera et assurera la responsabilité pédagogique

- L'encadrement et responsabilité pédagogique d'un atelier de projet urbain, territorial et paysager en Licence 2 (Semestre 3) puis en Licence 3 (Semestre 6)
- Un cours magistral sur le paysage en Licence 3, deuxième semestre, adressé à l'ensemble de la promotion.

Il(elle) encadrera des exercices de projet sous forme de travaux dirigés, et développera un enseignement sur la conception du projet paysager en lien avec l'architecture dans ses différentes dimensions (analyse, conception, réalisation). Il(elle) abordera de manière spécifique les problématiques paysagères et environnementales actuelles éclairant ainsi de manière spécifique les enjeux contemporains de l'architecture.

Cet enseignement du projet sera nourri par des apports théoriques sous forme de cours magistraux adressés à l'ensemble de la promotion.

Il(elle) coordonnera son enseignement avec les autres enseignements présents à l'ENSA Bretagne auxquels il(elle) pourra être amené(e) à participer ou à intervenir.

## Autres tâches :

L'enseignant(e) recruté(e) assurera l'encadrement de stages, de rapports d'études de fin de Licence, de mémoires de Master et de Projets de Fin d'Etudes (PFE). Il sera également nommé directeur d'études pour des ADE de la formation HMONP.

L'évaluation des étudiants est obligatoire.

### **Charges scientifiques :**

L'enseignant(e) recruté(e) pourra participer aux projets de recherche de l'établissement ou proposer un développement de la recherche en architecture par le rapprochement et le renforcement des coopérations avec les universités et les établissements d'enseignement supérieurs de Bretagne.

Il(elle) participera au renforcement de la recherche, adossée à l'une des Écoles Doctorales de l'Université de Bretagne-Loire, en lien avec les problématiques du domaine d'études.

### **Environnement professionnel :**

#### ***Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :***

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne est installée dans un bâtiment réalisé par l'architecte Patrick Berger et proche du centre-ville de Rennes. Elle accueille 660 étudiants et dispose des moyens nécessaires pour assurer un enseignement de qualité et notamment d'un laboratoire de vidéographie pour la réalisation de montages audiovisuels et vidéos.

Une de ses spécificités particulièrement reconnue par les milieux professionnels est la qualité de l'enseignement du projet architectural. Elle dispense par ailleurs un enseignement de construction tout au long du cursus qui permet aux étudiants d'appréhender en Master la complémentarité des rôles de l'architecte et de l'ingénieur. Cette particularité est confortée par la proposition d'un double cursus architecte- ingénieur en partenariat avec l'INSA de Rennes qui permet aux étudiants architectes et aux élèves ingénieurs, avec deux années supplémentaires, d'obtenir un diplôme d'ingénieur INSA, option Génie Civil et Urbain, ou d'architecte ADE.

Dans le cadre de la diversification des métiers, un double cursus avec le Master Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Immobilière (MOUI) de l'université Rennes 2 est opérationnel. Avec une année d'étude supplémentaire, les étudiants architectes obtiennent le diplôme de Master MOUI. La transversalité des disciplines et l'interdisciplinarité des enseignements sont des objectifs affirmés de l'ENSA Bretagne.

Les activités de recherche sont encouragées. Elles peuvent porter notamment sur les questions liées au territoire ou à la politique des territoires, au paysage, aux représentations, à la conception numérique, aux questions sociales, environnementales et de développement durable.

#### ***Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :***

L'ENSA Bretagne développe des activités de recherche scientifique portant sur l'application des sciences de l'habitation par le BRAUP, portent sur la définition de concepts et d'outils permettant d'analyser les nouvelles pratiques opératoires et leur adaptation à la réalité complexe de l'acte de construire. Ils nourrissent le processus de conception par l'étude et la création de formes.

Un département a été récemment institué afin de fédérer l'ensemble des activités de recherche.

#### ***Place et poids de la discipline dans l'école, modalités d'enseignement et situation de l'encadrement pédagogique de cette discipline dans l'école :***

Cette discipline est actuellement enseignée par trois enseignants : deux maîtres-assistants (urbanisme et projet urbain) et un maître assistant associé (géographie et paysage).

#### ***Liaisons hiérarchiques :***

L'enseignant(e) recruté(e) sera sous l'autorité directe du directeur de l'établissement et du directeur d'études.

#### ***Liaisons fonctionnelles :***

L'enseignant(e) recruté(e) sera en lien avec le directeur de l'établissement, le directeur des études et le service de la pédagogie. Il(elle) travaille en collaboration avec les autres enseignants de l'école.

### **Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :**

Poste à pourvoir pour la rentrée universitaire 2017-2018